

REÇU EN PREFECTURE

le 22/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-288400039-20230322-023_018-DE

2023/018

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demouque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 mars 2023

N° 23/018

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux mars à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET : DELEGATIONS DE SIGNATURE

Etaient présents : Monsieur Gilles RIPERT, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Frédéric ROUET, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Marc MOSSE, Madame Martine DURIEU, Monsieur François LUCAS, Madame Martine DURIEU, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET.

Etaient absents excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sylviane FERRARO et son suppléant Monsieur Serge SOLER, Monsieur Jean-Pierre JACQUIN et son suppléant Monsieur Michel PARTAGE, Monsieur ZILIO et son suppléant Monsieur Julien MERLE.

Etaient représentés : Madame Sophie MARQUEZ a donné procuration à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Didier PERELLO a donné procuration à Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Afin d'assurer la continuité des services en l'absence du Président, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de donner délégation de signature aux Vice-Présidents pour les documents comptables et budgétaires pouvant être dématérialisés, et à signer les contrats, conventions et délibérations.

Il est également proposé d'accorder la délégation de signature à Madame Isabelle PIGOULLIÉ-RODULFO, Directrice du Centre de gestion, pour les actes administratifs courants relevant de la gestion du Centre de gestion.

Le Conseil d'administration est invité à autoriser le Président à prendre les arrêtés portant délégation de signature en faveur des Vice-Présidents et de Madame Isabelle PIGOULLIÉ-RODULFO dans les limites précitées.

Par ailleurs, dans le cadre de la dématérialisation de la comptabilité, Madame PIGOULLIÉ-RODULFO est également autorisée à signer tous les documents comptables et budgétaires ainsi que les frais de déplacement.

En l'absence prolongée du Président du Centre de Gestion, Madame PIGOULLIÉ-RODULFO, directrice du Centre de Gestion est habilitée à signer les arrêtés pour le personnel.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Vaucluse,

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Vu la délibération n° 20-20 du Conseil d'Administration du 19 novembre 2020,

REÇU EN PREFECTURE

le 22/03/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-084-288400039-20230322-023_018-DE

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

- **AUTORISENT**, à l'unanimité, Monsieur le Président à signer les arrêtés de délégation de signature des Vice-Présidents et de Madame Isabelle PIGOULLIE – RODULFO dans le périmètre pré-cité,

Pour extrait conforme,

Le Président
Maurice CHABERT

